



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

effectifs de personnel

Question écrite n° 73975

### Texte de la question

M. Georges Frêche attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation des RASED (réseaux d'aide et de soutien aux enfants en difficulté) dans le département de l'Hérault. Malgré l'effort consenti pour les départs en stages AIS et les postes de secrétariat de CCPE (commission d'orientation), les secteurs géographiques d'intervention restent trop étendus pour une prise en charge efficace des difficultés (à titre d'exemple, 1 500 élèves dans la circonscription des hauts de Montpellier où 8 écoles sur 10 sont situées en ZEP ; 3 500 élèves dans des communes en périphérie de Montpellier). Afin de poursuivre les efforts entrepris, il lui demande les mesures qu'il envisage de prendre pour une amélioration significative dans ce secteur.

### Données clés

**Auteur :** [M. Georges Frêche](#)

**Circonscription :** Hérault (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 73975

**Rubrique :** Enseignement : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** jeunesse, éducation nationale et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 mars 2002, page 1355